



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
5 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement  
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation  
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives  
et un développement durable  
Huitième session  
Genève, 21 septembre 2020

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle  
sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat  
pour le renforcement des capacités productives  
et un développement durable sur sa huitième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 21 septembre 2020



## Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction .....	3
I. Résumé du Président .....	3
A. Investissement, innovation et entreprises au service du développement. ....	3
II. Questions d'organisation.....	5
A. Élection du Bureau.....	5
B. Adoption de l'ordre du jour .....	5
C. Rapport de la réunion.....	5
Annexe	
Participation .....	6

## Introduction

La huitième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable s'est tenue le 21 septembre au Palais des Nations, à Genève, en présence d'une partie des participants, les autres participant à distance.

### I. Résumé du Président

#### A. Investissement, innovation et entreprises au service du développement

(Point 3 de l'ordre du jour)

##### 1. Exposés liminaires

1. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED a présenté les grandes questions qui se faisaient jour dans le domaine de l'investissement et des entreprises au service du développement. Faisant observer que la nouvelle réalité appelait une nouvelle stratégie d'investissement et de développement et une priorité donnée à l'entrepreneuriat, il a dit que la CNUCED mettait actuellement au point de nouveaux outils pour aider les États membres à faire face à la pandémie et faciliter la reprise. Quatre tendances de fond allaient bouleverser le paysage du commerce et de l'investissement internationaux : la nouvelle révolution industrielle, l'impératif de la durabilité, la montée du nationalisme économique et la restructuration du réseau de production international. Ces tendances imposaient de nouvelles stratégies de développement, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, qui étaient touchés de manière disproportionnée.

2. Le Cadre de politique d'investissement pour un développement durable de la CNUCED serait donc adapté de façon à favoriser la résilience et les interactions en privilégiant les stratégies d'exportation fondées sur les chaînes de valeur régionales ; à mettre en place un nouvel écosystème en modernisant les infrastructures aux niveaux régional et sous-régional, à créer des capacités productives dynamiques, et à élaborer de nouvelles stratégies de promotion et de facilitation des investissements axées donnant la priorité aux secteurs visés par les objectifs de développement durable. Au niveau international, il était essentiel d'accélérer la réforme des accords internationaux d'investissement en cours. La CNUCED élaborerait un « Cadre directeur pour l'entrepreneuriat 2.0 » qui serait centrée sur une reprise économique orientée vers une croissance inclusive ciblant les plus vulnérables.

3. Prenant la parole au nom du Directeur de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, le Chef du Service de la science, de la technologie et des technologies de l'information et de la communication de la Division a souligné que la science, la technologie et l'innovation (STI) étaient essentielles à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (« Programme 2030 ») et qu'à cet égard la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) était problématique. La pandémie avait encore creusé l'écart entre les pays développés et les pays en développement dans ces trois domaines. Le renforcement de la résilience par la STI était important mais avait besoin d'être appuyé par le renforcement des capacités. Sur le plan de l'action publique, il était nécessaire d'étendre la portée de l'innovation et de la faire mieux comprendre pour la rendre ouverte, inclusive et sociale. Les partenariats internationaux étaient indispensables pour accéder aux technologies et relever le défi des objectifs de développement durable.

##### 2. Réunion-débat

4. Le point 3 l'ordre du jour a fait l'objet d'une réunion-débat animée par un groupe de trois intervenants. Le groupe était composé du Vice-Président-Rapporteur de la cinquième session, du Vice-Président-Rapporteur de la sixième session et de la Vice-Présidente-Rapporteuse de la septième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur

l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives et du développement durable.

5. Une membre du groupe d'intervenants a fait le point des travaux réalisés sur la réforme des accords internationaux d'investissement (AII). Soixante-quinze pays avaient bénéficié des conseils de la CNUCED dans ce domaine. L'intervenante a rappelé les éléments innovants de la cinquième session de la Réunion d'experts pluriannuelle, soulignant que la session avait établi une nouvelle norme pour ce qui était de la valeur ajoutée du troisième pilier de la CNUCED. Pour faire face au COVID-19, de nombreux gouvernements avaient pris des mesures qui risquaient d'être en porte-à-faux avec les nombreuses obligations prévues dans les AII d'ancienne génération. L'intervenante a salué le lancement par la CNUCED d'un nouvel outil qui visait à accélérer la réforme des AII et à aider les pays à réformer les traités d'ancienne génération.

6. Plusieurs délégués ont remercié la CNUCED de son assistance dans le domaine des réformes des AII. Un certain nombre de délégués a insisté sur la nécessité de poursuivre ces réformes, en particulier compte tenu de la pandémie. Ils ont préconisé l'intensification des travaux, notamment dans les textes issus de la quinzième session de la Conférence.

7. Certains intervenants et plusieurs représentants ont souligné l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, en insistant sur l'importance d'une reprise inclusive et durable, conforme au Programme 2030. Au cours de la discussion, les experts ont mis l'accent d'une manière générale sur les mesures que les autorités devaient prendre dans deux domaines interdépendants : le renforcement des capacités et le développement des compétences des microentreprises, des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs issus de milieux vulnérables. Constatant que les entreprises qui utilisaient les technologies numériques résistaient mieux à la crise et faisant observer qu'elles pouvaient apporter des solutions à des problèmes sociaux et environnementaux, certains représentants ont recommandé d'accorder des mesures d'aide globales aux entrepreneurs innovants des pays en développement qui se trouvaient en phase de démarrage. Les représentants ont également relevé combien il était important d'introduire, en coordination avec les parties prenantes de l'écosystème, des stratégies nationales d'entrepreneuriat à long terme axées sur les groupes vulnérables. Un autre représentant a parlé des travaux réalisés pour élaborer un cadre relatif aux entreprises et aux droits de l'homme.

8. De nombreux représentants ont pris acte du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED et salué la publication prochaine d'une version actualisée du document ; ils ont également rendu hommage au programme Empretec. Ils ont demandé l'intensification de ces travaux, notamment dans les textes issus de la quinzième session de la Conférence.

9. Un intervenant a dit que si l'on voulait que la politique de la STI soit utile aux objectifs de développement durable, elle ne devait pas se contenter de contribuer à la croissance économique mais opter pour une innovation axée sur ces objectifs. Les initiatives qui seraient prises devraient encourager une plus grande diversité parmi les parties prenantes, et les objectifs de développement durable devraient devenir le cadre dans lequel s'inscrirait une politique de la STI centrée sur l'entrepreneuriat, assortie d'une solide prise en compte des questions de genre. La coopération interinstitutions des Nations Unies était essentielle pour une STI centrée sur la réalisation des objectifs de développement durable.

10. Un représentant a parlé du rôle joué par les travaux de la CNUCED sur les politiques et le renforcement des capacités en matière de STI dans l'élaboration de la politique nationale correspondante de son pays. Un autre a expliqué que l'incertitude économique créée par la pandémie avait eu un impact sur les activités scientifiques, technologiques et d'innovation. Un autre encore a dit que la CNUCED avait poursuivi ses travaux sur la STI pendant la pandémie afin de faire progresser le Programme 2030 et a encouragé la poursuite de ces travaux. Un représentant a pris acte des activités menées par la CNUCED en Éthiopie en faveur de la stratégie nationale de STI et a encouragé l'organisation à adopter le programme pour la STI pendant la session du Conseil du commerce et du développement et pendant la quinzième session de la Conférence.

11. Un représentant a parlé de la nécessité d'adopter des mesures globales pour promouvoir l'entrepreneuriat innovant chez les femmes et les jeunes et obtenir des résultats durables. Une représentante a parlé de la coopération de son pays avec la CNUCED, qui avait débouché sur une stratégie nationale d'innovation à long terme. Le travail décent et l'innovation étaient des objectifs importants. Un autre représentant a déclaré que, à cause de la pandémie de COVID-19, l'Ouganda et d'autres pays parmi les moins avancés courraient le risque croissant d'être laissés de côté. L'examen par la CNUCED de la politique de la STI de l'Ouganda et les activités de renforcement des capacités ont été salués. Ces activités ont nécessité un soutien ininterrompu de la part des États membres et des organismes donateurs. Un autre représentant a également fait remarquer que les travaux de la CNUCED en matière de STI étaient une contribution essentielle à la politique de son pays dans ces domaines et dans le domaine du développement durable.

## **II. Questions d'organisation**

### **A. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

12. Conformément aux dispositions de la décision 74/544 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 27 mars 2020, l'élection du Bureau de la huitième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et le développement durable s'est déroulée selon une procédure d'approbation tacite achevée le 18 septembre 2020. À la séance plénière d'ouverture, le 21 septembre 2020, l'élection de M. Raúl Vargas Juárez (Mexique) comme Président et de M<sup>me</sup> Sara Nasr (Liban) comme Vice-Présidente-Rapporteuse de la huitième session de la Réunion d'experts pluriannuelle a été confirmée par le Président élu.

### **B. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 de l'ordre du jour)

13. Toujours à la séance plénière d'ouverture, le 21 septembre 2020, le Président de la Réunion d'experts pluriannuelle a rappelé que l'ordre du jour provisoire de la huitième session (TD/B/C.II/MEM.4/22) avait été adopté selon une procédure d'approbation tacite achevée le 18 septembre 2020. L'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Investissement, innovation et entreprises au service du développement.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### **C. Rapport de la réunion**

(Point 4 de l'ordre du jour)

14. À sa séance plénière de clôture, le 21 septembre 2020, la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et le développement durable a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse, sous l'autorité du Président, à finaliser le rapport après la clôture de la réunion.

## Annexe

### Participation\*

1. Les États membres ci-après de la CNUCED étaient représentés à la session :
 

Algérie	Lesotho
Allemagne	Liban
Angola	Malawi
Arabie saoudite	Maroc
Autriche	Maurice
Azerbaïdjan	Mexique
Bangladesh	Monténégro
Barbade	Namibie
Bélarus	Nicaragua
Belgique	Nigéria
Bolivie (État plurinational de)	Oman
Cameroun	Ouganda
Chine	Pakistan
Congo	Philippines
Côte d'Ivoire	République arabe syrienne
Équateur	République dominicaine
Espagne	République-Unie de Tanzanie
Éthiopie	Seychelles
État de Palestine	Soudan
Fédération de Russie	Soudan du Sud
France	Tchéquie
Gambie	Togo
Guatemala	Tunisie
Hongrie	Turquie
Indonésie	Vanuatu
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
Iraq	Zambie
Italie	Zimbabwe
Koweït	
  
2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
  - Fonds commun pour les produits de base
  - Groupe international d'étude du caoutchouc
  - Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
  
3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
  - Organisation internationale du Travail
  - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
  - Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

\* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.II/MEM.4/INF.8.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

*Catégorie générale*

Iniciativa Cultural

Institute for Regulation and Competition de Consumer Unity and Trust Society

International Network for Standardization of Higher Education Degrees

Organisation camerounaise de promotion de la coopération économique  
internationale

Village Suisse ONG.

---